

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Votants : 8

COMMUNE DE MEHERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 12 juin 2025

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, LAROCHE Romain, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excuse (s) : BROUHENA Christelle, DEBRUYNE Caroline

Absent(s) non excusé(s) : VALLETTA Annick

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

680- DECISION MODIFICATIVE BUDGET « BATIMENT LE GUE DU MATIN »

M le maire informe le conseil qu'il a été inscrit à tort au budget annexe 2025 « Bâtiment Le Gué du Matin » au compte 1068 en recettes d'investissement la somme de 63 655,00 € correspondante à la récupération de TVA en attente.

Afin de lever cette anomalie, il convient de prendre la décision modificative suivante :

En recettes d'investissement compte 1068 : - 63 655,00 €

En recettes d'investissement compte 10222 : +63 655,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

Budget 1303 – Bât le Gué du Matin

Décision modificative budgétaire n°1

En recettes d'investissement compte 1068 : - 63 655,00 €

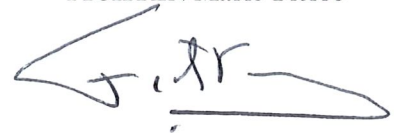
En recettes d'investissement compte 10222 : +63 655,00 €

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le maire,
LIONS Gilles



La secrétaire de séance,
FICHTEN Marie-Pierre



Transmis en préfecture le 30 juin 2025
Certifié exécutoire le